

Site internet : <https://www.afdd.online/>

PRIX DE THÈSE EN DROIT DE LA FAMILLE ET DES PERSONNES
AFDD – LEXISNEXIS 2024-2025

RÈGLEMENT DU CONCOURS

- Le concours du Prix de thèse 2024-2025 est ouvert à toutes les thèses en droit interne, comparé, européen et international de la famille et des personnes soutenues en France ou dans un pays francophone entre le 1^{er} juillet 2022 et le 1^{er} juillet 2024. Il est mis en place à l'initiative de l'Association Française des Docteurs en Droit (AFDD), en partenariat avec les éditions LexisNexis et la revue Droit de la famille.
- Le concours a pour objet d'attribuer les distinctions suivantes :
 - La remise du Prix de thèse 2024-2025 au lauréat d'un montant de 1 000 € ;
 - Un abonnement d'un an à la revue Droit de la famille offert au lauréat du Prix ;
 - Des ouvrages offerts par les éditions LexisNexis aux trois lauréats.
- Le dossier de candidature doit comporter, à peine d'irrecevabilité :
 - Un curriculum vitae de l'auteur avec ses adresses postale et électronique ;
 - Une copie de la pièce d'identité de l'auteur (carte nationale d'identité ou passeport) ;
 - Un exemplaire numérique de la thèse ;
 - Une copie du rapport de soutenance de la thèse.
- Le dossier complet de candidature doit être envoyé au plus tard le 30 septembre 2024 à l'adresse suivante : alice.philippot@lexisnexis.fr
- Le jury du concours 2024-2025 est présidé par Marie LAMARCHE, professeur de droit privé, université de Bordeaux.

Il est composé des membres suivants :

- Nathalie BAILLON-WIRTZ, professeur de droit privé, université de Reims
- Florent BERDEAUX, avocat, docteur en droit, président de l'Association française des avocats de la famille
- Clara BERNARD-XÉMARD, maître de conférences en droit privé HDR, université UVSQ, Paris Saclay
- Ariane DE GUILLENCHMIDT-GUIGNOT, avocate, docteur en droit, membre de l'AFDD
- Vincent ÉGÉA, professeur de droit privé, université Aix-Marseille
- Aurélia FAUTRÉ-ROBIN, maître de conférences en droit privé, université Clermont Auvergne
- Hugues FULCHIRON, conseiller à la Cour de cassation
- Antoine GOUÉZEL, professeur de droit privé, université de Rennes
- Sarajoan HAMOU, avocate
- Patrice HILT, professeur de droit privé, université de Strasbourg
- Marie-Christine LE BOURSICOT, conseillère honoraire à la Cour de cassation
- Marie MESNIL, maître de conférences en droit privé, université Sceaux, Paris Saclay
- Jacques MESTRE, professeur de droit privé, président de l'Association française des docteurs en droit
- Élodie MULON, avocate, présidente de l'Institut du droit de la famille et du patrimoine, membre du Bureau du CNB
- Alice PHILIPPOT, rédactrice en chef de la revue Droit de la famille, docteur en droit, LexisNexis

Un rapport sera établi pour chaque thèse retenue en vue du concours et les décisions du jury seront prises à l'issue du vote final de chacun de ses membres. À l'issue des délibérations, la présidente du jury informera les lauréats des mentions attribuées à chacun.

- La cérémonie de remise des Prix et mentions se déroulera à Paris, premier trimestre 2025, à une date et à un lieu, précisés ultérieurement.